



Plan de compensation des surcoûts des filières Pêche et Aquacole de Guyane 2021-2027



Sommaire

1. Catégories de Produits donnant droit à une aide (liste des produits éligibles)	4
1.1.Catégories de Produits de la pêche	4
1.2.Catégories de Produits de l'Aquaculture	6
2. Identification des opérateurs	7
3. Niveau de compensation des surcoûts, calculé par produit ou par catégorie de produits	8
3.1.Catégorie 1A - Coût de production des produits de la Pêche	8
3.1.1.Aide en faveur de la production de la pêche côtière - segment des canots	8
3.1.2.Aide en faveur de la production de la pêche côtière - segment des tapouilles.....	10
3.1.3.Aide en faveur de la collecte des produits issus de la pêche côtière - segment des canots.....	12
3.1.4.Aide en faveur de la collecte des produits issus de la pêche côtière - segment des tapouilles.....	13
3.1.5.Aide en faveur de la production de la pêche crevette	14
3.1.6.Aide en faveur de la production de la pêche palangrière.....	16
3.2.Catégorie 1-B: coûts de production des produits de l'aquaculture	18
3.2.1. Aide à la production conventionnelle piscicole.....	18
3.2.2. Aide à la production biologique piscicole	20
3.2.3. Aide à la production conventionnelle de crustacés d'élevage	22
3.2.4. Aide à la production biologique de crustacés d'élevage	24
3.2.5. Aide à la production de spiruline.....	26
3.3.Catégorie 2: coûts de transformation	29
3.3.1. Aide à la 1ère transformation par les usiniers	29
3.3.2. Aide à la 2nde transformation par les usiniers	32
3.3.3. Aides à la 1ère et à la 2nde transformation par les ateliers	34
3.4.Catégorie 3 : coût de commercialisation	36
3.4.1. Aide à la commercialisation sur le marché local par les usiniers	36
3.4.2. Aide à la commercialisation sur le marché local par les ateliers.....	38
3.4.3. Aide à la commercialisation vers le marché antillais et/ou de l'hexagone par export maritime par les usiniers	39
3.4.4.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne par les usiniers.....	40
3.4.5.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne - par les ateliers	41
3.4.6.Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant des poissons frais issus de l'aquaculture	21
3.4.7.Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant de crustacés et mollusques frais issus de l'aquaculture	26
3.4.8.Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant de spiruline frais issus de l'aquaculture	28
3.4.9.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne - par les aquaculteurs.....	42
3.5.Catégorie 4 : coût de commercialisation supplémentaires en cas de crise.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5.1.Aide en cas de recours au stockage externe prolongé de 4 mois minimum.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5.2.Aide au report en cas de stockage interne prolongé.....	Erreur ! Signet non défini.

4. Synthèse des surcoûts.....	45
5. Identification des autorités compétentes.....	45
6. Financement supplémentaire aux fins de la mise en œuvre du plan de compensation (aide d'État)	
Informations à fournir pour chaque régime/aide ad hoc envisagé	45

1. Catégories de Produits donnant droit à une aide (liste des produits éligibles)

1.1. Catégories de Produits de la pêche

#	(1) Catégories	(2) Dénomination Commerciale	(3) Nom Scientifique	(4) Code FAO	(5) Présentation ⁽³⁾	(6) Code NC	(7) Quantité ¹
PRODUITS DE LA PETITE PÊCHE ET De LA PECHE							
1	POISSON BLANC	Acoupa nca	Cynoscion spp	WKX	Frais ou réfrigérés, congelés, conservés, Transformés*	0302, 0303, 0304, 0305, 16	27 664 tonnes en poids vif sur la programmation Soit en moyenne 3 952 tonnes epv /an maximum
2		Acoupa Rouge	Cynoscion acoupa	YNA			
3		Acoupa blanc (Acoupa Trident)	Cynoscion steindachneri	WKB			
4		Acoupa Aiguille	Cynoscion virescens	YNV			
5		Acoupa Canal	Cynoscion microlepidotus	YNM			
6		Acoupa Chasseur	Macrodon ancylodon	WKK			
7		Acoupa Céleste	Cynoscion acoupa	NBM			
8		Acoupa Rivière (Acoupa gros tête)	Plagioscion squamosissimus	LGQ			
9		Acoupa Tonquiche	Cynoscion tonquiche	YNS			
10		Cabio	Rachycentron canadum	CBA			
11		Croupia roche	Genyatremus luteus	GEU			
12		Croupia grande mer	Lobotes surinamensis	LOB			
13		Loubine (crossie nca)	Centropomus spp	ROB			
14		Loubine noire (crossie blanche)	Centropomus undecimalis	SNO			
15		Loubine jaune (Brochet de mer)	Centropomus ensiferus	EPN			
16		Mâchoiron jaune	Arius parkerii	AWP			
17		Mâchoiron blanc (Mâchoiron crucifix)	Arius proops	AXP			
18		Mâchoirons nca	Ariidae	CAX			
19		Mâchoiron petite- gueule	Amphiarus rugispinis	AWR			
20		Mâchoiron bressou	Aspistor quadriscutis	AZS			
21		Mâchoiron coco	Bagre bagre	BEB			
22		Mâchoiron Passany	Sciades passany	CVQ			
23		Couman-Couman (Mâchoiron couma)	Sciades couma	CVE			

¹ Le détail est précisé en partie III p.48.

24		Jamais-goûté (Bagre paysan)	Hypophthalmus edentatus	HPN		
25		Torche (Bagre laulao)	Brachyplatystoma filamentosum	BPF		
26		Poucici (Bagre vaillant)	Brachyplatystoma vaillanti	BPT		
27		Dorade	Zungaro zungaro	ZUZ		
28		Squalidae	Squale nca	DGX		
29		Requins carcharhinus nca	Carcharhinus Sharks Nei	CWZ		
30		Pastenague nca (Rais)	Dasyatis spp	STI		
31		Carangidés nca	Carangidae	CGX		
32		Carangue	Caranx Latus	NXL		
33		Carangue crevalle	Caranx Hippos	CVJ		
34		Carangue coubalie	Caranx Crysos	RUB		
35		Mérus nca	Epinephelus spp	GPX		
36		Badèches nca	Mycteroperca spp	GPB		
37		Thasard barré	Scomberomorus cavalla	KGM		
38		Thasard nca	Scomberomorus spp	KGX		
39		Thasard Serra	Scomberomorus brasiliensis	BRS		
40		Thonine commune (Bonite)	Euthynnus alletteratus	LTA		
41		Mulet blanc	Mugil Curema	MGU		
42		Mulet Parassi	Mugil Incillis	MGI		
43		Palika (Tarpon argenté)	Megalops atlanticus	TAR		
44		Sardine (pays) (Alose-écaille fluviale)	Pellona flavipinnis	PEQ		
45		Crapauds guyanais	Batrachoides surinamensis	TFB		
46		Poissons plats nca	Pleuronectiformes	FLX		
47		Coryphène commune	Coryphaena hippurus	DOL		
48	POISSON ROUGE	Vivaneau Rouge	Lutjanus Purpureus	SNC	Frais ou réfrigérés, congelés, conservés, Transformés*	22 482 tonnes en poids vif sur la programmation Soit en moyenne 3 212 tonnes epv /an maximum
49		Vivaneau Gazou (vivaneau rayé)	Lutjanus Synagris	SNL		
50		Vivaneau Ti Yeux	Rhomboplites Aurorubens	RPU		
51		Germon	Thunnus Alalunga	ALB		
52		Albacore	Thunnus Albacares	YFT		

53		Thon Obèse	Thunnus Obesus	BET			
54		Listao	Katsuwonus Pelamis	SKJ			
PRODUITS CREVETTIERS							
55	CRUSTACEES	Gambon écarlate (Scarlett)	Plesiopenaeus edwardsianus	SSH	Frais ou réfrigérés, congelés, conservés, Transformés*	306 16	23 404 tonnes en poids vif sur la programmation Soit en moyenne 3 343 tonnes epv /an maximum
56		Crevette orange	Solenocera acuminata	ONJ			
57		Crevette Penaeus	Penaeus spp	PEN			
58		Crevette royale rose	Penaeus brasiliensis	PNB			
59		Crevette grise du sud	Penaeus subtilis	PNU			
60		Crevette seabob atlantique	Xiphopenaeus kroyeri	BOB			

1.2. Catégories de Produits de l'Aquaculture

#	(1) Catégories	(2) Dénomination commerciale	(3) Nom scientifique	(4) Code FAO	(5) Présentation ⁽³⁾	(6) Code NC	(7) Quantité ²
1	Crustacés d'aquaculture	Chevrette, Ouassous	<i>Macrobrachium rosenbergii</i>	PRF	Frais ou réfrigérés, congelés, conservés, Transformés*	306	864 tonnes en poids vif sur la programmation Soit en moyenne 135 tonnes epv /an maximum
2	Poissons d'aquaculture	Torche Tigre	<i>Pseudoplatystoma fasciatum</i>	UDF	Frais ou réfrigérés, congelés, conservés, Transformés*	0302, 0303, 0304, 0305, 16	800 tonnes en poids vif sur la programmation Soit en moyenne 115 tonnes epv /an maximum
3		Tambaqui	<i>Colossoma macropomum</i>	CSM			
4		Kumarú	<i>Myleus rhomboidalis</i>	MSU			
5		Pacu	<i>Piaractus mesopotamicus</i>	CSO			
6		Atipa Bosco	<i>Hoplosternum littorale</i>	HSR			
7		Tilapia nca	<i>Oreochromis spp.</i>	TLP			
8		Toucounaré	<i>Cichla ocellaris</i>	CLO			
9		Jamais Gouté	<i>Hypophthalmus edentatus</i>	HPN			
10		Pirapatinga (Watau)	<i>Piaractus brachipomus</i>	CSD			
11		Pacou	<i>Myleus Pacu</i>	MSU			
12		piraroucou	<i>Arapaima gigas</i>	ARP			
13		Capre herbivore	<i>Ctenopharyngodon idellus</i>	FCG			
14		Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	FCP			
15		Arawana	<i>Osteoglossum bicirrhosum</i>	OOB			
16		Oscar	<i>Astronotus ocellatus</i>	TOC			

² Le détail est précisé en partie III p.48.

17	Koulán (Aïmara)	Hoplerythrinus unitaeniatus	HPU		
18	Carpe locale	Leporinus friderici	LPR		
19		Leporinus granti	LPB		

*transformés : tous les produits issus de la production, ayant subi une opération de transformation (écaillage, étêtage, découpage (tranche, darne, etc.), filetage, haché, préparation élaborée (steak, boulette, brochette, chiquetaille, etc.) ou toute opération non encore identifiée) ; toutes les valorisations des coproduits ; dans un atelier aux normes sanitaires européennes ; rendus frais, congelés, séchés, salés ou fumés.

2. Identification des opérateurs

#	Opérateurs ou leurs associations	Produits ou catégories de produits
1.	Armateurs – Marins Pêcheurs individuel ou collectif	Crustacés / Poisson blanc / Poisson rouge
2.	Aquaculteurs conventionnels et en biologiques	Crustacés / Poisson d'aquaculture
3.	Transformateurs	Crustacés / Poisson Blanc / Poisson Rouge / Crustacés d'aquaculture / Poisson d'aquaculture
4.	Commerçants / Mareyeurs	Crustacés / Poisson Blanc / Crustacés d'aquaculture / Poisson d'aquaculture

3. Niveau de compensation des surcoûts, calculé par produit ou par catégorie de produits

3.1. Catégorie 1A - Coût de production des produits de la Pêche

3.1.1. Aide en faveur de la production de la pêche côtière - segment des canots

Opérateurs	Producteur de la pêche côtière en Canot
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	29
Coefficient de conversion	1,17
Source	pêche côtière - 7 armements opérationnels en octobre 2020 - 13 navires – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts					
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)						
Carburant	315,09	184,71	130,38	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de carburant)/Volume poids vif produit</p> <p>données de consommations : données de consommation = 10 630 L/an (modèle d'activité) sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.87 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p> <p>http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p> </td> <td> <p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.51 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national</p> <p>source site du ministère du développement durable :</p> <p>https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p> </td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.87 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p> <p>http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.51 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national</p> <p>source site du ministère du développement durable :</p> <p>https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p>
Guyane	Hexagone								
<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.87 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p> <p>http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.51 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national</p> <p>source site du ministère du développement durable :</p> <p>https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p>								
Lubrifiants	16,68	13,42	3,26	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de lubrifiant)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité)</p> <p>données de consommations : données de consommation = 137 L/an (modèle d'activité) sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p>					

				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020</td> <td>prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020
				Guyane	Hexagone				
prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020								
Equipements de pêche, de navigation et de sécurité	382,20	241,53	140,67	calcul : Coût moyen annuel/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : coût équipements - Guyane : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 11 218 € coût équipements - Hexagone : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 7 089 € sources : données avitailleurs Guyane et Hexagone 2020					
Glace pour cale à poisson	160,25	92,38	67,87	calcul : (Prix unitaire*consommation de glace)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : données de consommation = 55 tonne glace/an sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)</td> <td>prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020
Guyane	Hexagone								
prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020								
Frais financiers	28,01	9,41	18,60	calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 données de consommations : CA Annuel moyen = 59 902 € sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</td> <td>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone
Guyane	Hexagone								
Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone								
Approvisionnement alimentaire (équipage)	570,58	393,78	176,80	données de consommations : Coût moyen du panier repas hexagone = 10 € (source : DPMA – 2015) Surcoût de la vie dans les DOM = 44,90 % (Source : rapport IEDOM 2019 p 45) Nombre de marin à bord = 3,1 (sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019) Nombre de repas par jour en mer = 3 Nombre de jour en mer du modèle d'activité = 128 (sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019)					

				Guyane	Hexagone
				calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * nbre de repas * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)	Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * nbre de repas * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)
TOTAL			537,58 € / T EPV		

3.1.2.Aide en faveur de la production de la pêche côtière - segment des tapouilles

Opérateurs	Producteur de la pêche côtière en tapouille
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	40
Coefficient de conversion	1,17
Source	pêche côtière - 7 armements opérationnels en octobre 2020 - 13 navires – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts					
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Carburant	229,84	134,73	95,10	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de carburant)/Volume poids vif produit</p> <p>données de consommations : données de consommation = 10 509 L/an (modèle d'activité) sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="text-align: center;">Guyane</th> <th style="text-align: center;">Hexagone</th> </tr> <tr> <td> <p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.87 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p> </td> <td> <p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.51 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national source site du ministère du développement durable : https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p> </td> </tr> </table>		Guyane	Hexagone	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.87 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.51 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national source site du ministère du développement durable : https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p>
Guyane	Hexagone								
<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.87 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.51 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne sur 4 ans du prix du SP 95 au niveau national source site du ministère du développement durable : https://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm</p>								

Lubrifiants	31,43	25,28	6,15	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de lubrifiant)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : données de consommation = 349 L/an (modèle d'activité) sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020</td> <td>prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020
Guyane	Hexagone							
prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,58 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,88 €/litre Source = Les prix retenus : avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer 2020							
Equipements de pêche, de navigation et de sécurité	305,63	151,23	154,40	<p>calcul : Coût moyen annuel/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : coût équipements - Guyane : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 12 158 € coût équipements - Hexagone : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 6 016 €</p> <p>sources : données avitailleurs Guyane et Hexagone 2020</p>				
Glace pour cale à poisson	200,77	115,74	85,03	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de glace)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : données de consommation = 94 tonne glace/an sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)</td> <td>prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020
Guyane	Hexagone							
prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 85 € / T Source = Moyenne tarif 2020 – CODEPEG (Cayenne) et FEF973 (Sinnamary)	prix unitaire glace : Prix moyen annuel = 49 € / T Source = France Gel NORFRIGO sept 2020							
Frais financiers	37,42	12,57	24,85	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 81 000 € sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone		
Guyane	Hexagone							

				Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone
Approvisionnement alimentaire (équipage)	567,14	391,40	175,74	données de consommations : Coût moyen du panier repas hexagone = 10 € (source : DPMA – 2015) Surcoût de la vie dans les DOM = 44,90 % (Source : rapport IEDOM 2019 p 45) Nombre de marin à bord = 4 (sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019) Nombre de repas par jour en mer = 3 Nombre de jour en mer du modèle d'activité = 130 (sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019)	
				Guyane	Hexagone
				calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * nbre de repas * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)	Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * nbre de repas * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)
TOTAL			541,27 € / T EPV		

3.1.3.Aide en faveur de la collecte des produits issus de la pêche côtière - segment des canots

Opérateurs	Producteur de la pêche côtière en Canot
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	29
Coefficient de conversion	1,17
Source	pêche côtière - 7 armements opérationnels en octobre 2020 - 13 navires – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Poste	Coût moyen/an			Justification des surcoûts	Sources
	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)		
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)		
Collecte	317,35	0	317,35	coût de la collecte : 9 315 € glace = 878 €/an entretien = 1282 €/an assurance = 700 €/an carburant = 4 955€/an Amortissement net de subvention = 1 500€	

				sources : modèle d'activité 2017-18-19				
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> calcul : coût de la collecte/ Volume collectée poids vif (modèle d'activité) coût de la collecte = coût amortissement ou location ou leasing camion le cas échéant + carburant + assurance </td> <td> Dans l'Hexagone : du bateau au quai et du quai à la halle à marée dans la majorité des cas. Dans les DOM il n'existe pas de halle à marée, la collecte dans les DOM comprend donc les coûts de transport du quai vers le 1er acheteur (coût carburant, assurance et location ou de leasing du camion le cas échéant, au prorata de l'activité de collecte). Le surcoût est donc égal au coût. </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	calcul : coût de la collecte/ Volume collectée poids vif (modèle d'activité) coût de la collecte = coût amortissement ou location ou leasing camion le cas échéant + carburant + assurance	Dans l'Hexagone : du bateau au quai et du quai à la halle à marée dans la majorité des cas. Dans les DOM il n'existe pas de halle à marée, la collecte dans les DOM comprend donc les coûts de transport du quai vers le 1er acheteur (coût carburant, assurance et location ou de leasing du camion le cas échéant, au prorata de l'activité de collecte). Le surcoût est donc égal au coût.
Guyane	Hexagone							
calcul : coût de la collecte/ Volume collectée poids vif (modèle d'activité) coût de la collecte = coût amortissement ou location ou leasing camion le cas échéant + carburant + assurance	Dans l'Hexagone : du bateau au quai et du quai à la halle à marée dans la majorité des cas. Dans les DOM il n'existe pas de halle à marée, la collecte dans les DOM comprend donc les coûts de transport du quai vers le 1er acheteur (coût carburant, assurance et location ou de leasing du camion le cas échéant, au prorata de l'activité de collecte). Le surcoût est donc égal au coût.							
TOTAL			317,35 € / T EPV					

3.1.4.Aide en faveur de la collecte des produits issus de la pêche côtière - segment des tapouilles

Opérateurs	Producteur de la pêche côtière en tapouille
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	40
Coefficient de conversion	1,17
Source	pêche côtière - 7 armements opérationnels en octobre 2020 - 13 navires – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)		
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)		
Collecte	257,02	0	257,02	<u>coût de la collecte</u> : 10 224 € glace = 878 €/an entretien = 1282 €/an assurance = 700 €/an carburant = 5 864 €/an Amortissement net de subvention = 1 500€ sources : modèle d'activité 2017-18-19	

				<p align="center">Guyane</p> <p>calcul : coût de la collecte/ Volume collectée poids vif (modèle d'activité) coût de la collecte = coût amortissement ou location ou leasing camion le cas échéant + carburant + assurance</p>	<p align="center">Hexagone</p> <p>Dans l'Hexagone : du bateau au quai et du quai à la halle à marée dans la majorité des cas. Dans les DOM il n'existe pas de halle à marée, la collecte dans les DOM comprend donc les coûts de transport du quai vers le 1er acheteur (coût carburant, assurance et location ou de leasing du camion le cas échéant, au prorata de l'activité de collecte). Le surcoût est donc égal au coût.</p>
TOTAL			257,02 € / T EPV		

3.1.5.Aide en faveur de la production de la pêche crevettière

Opérateurs	Producteur de la pêche crevettière
Produits éligibles	Crustacés
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	38
Coefficient de conversion	1
Source	les armements opérationnels en oct 2020 - 9 navires dont 6 navires constants sur la période (échantillon 67 % stable) – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts					
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Carburant	3673,75	1843,36	1830,39	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de carburant)/Volume poids vif produit</p> <p>données de consommations :</p> <p>données de consommation = 181 933 L/an (modèle d'activité)</p> <p>sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p>					
				<table border="1"> <tr> <th align="center">Guyane</th> <th align="center">Hexagone</th> </tr> <tr> <td> <p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.85 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p> </td> <td> <p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.43 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du</p> </td> </tr> </table>		Guyane	Hexagone	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.85 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p>	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.43 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du</p>
				Guyane	Hexagone				
<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.85 €</p> <p>Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans</p>	<p>prix unitaire carburant :</p> <p>Prix moyen annuel = 0.43 €</p> <p>Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du</p>								

				http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020 https://amarree.fr/observatoire/	prix du gasoil au niveau national				
Lubrifiants	31,21	43,76	-12,54	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de lubrifiant)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : données de consommation = 560 L/an (modèle d'activité) sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020 </td> <td> prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020 </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020	
Guyane	Hexagone								
prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020								
Equipements de pêche, de navigation et de sécurité	523,07	385,89	137,18	<p>calcul : (Coût pièce d'usure + coût équipement) / Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne) </td> <td> Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020) </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne)	Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020)	
Guyane	Hexagone								
Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne)	Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020)								
Frais financiers	102,56	34,45	68,11	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 243 793 € sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141 </td> <td> Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone	
Guyane	Hexagone								
Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone								
Approvisionnement	754,92	520,99	233,93	<p>données de consommations : Coût moyen du panier repas hexagone = 10 € (source : DPMA – 2015)</p>					

alimentaire (équipage)			Surcoût de la vie dans les DOM = 44,90 % (Source : rapport IEDOM 2019 p 45) Nombre de marin à bord = 5 (moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels) Nombre de jour en mer du modèle d'activité = 250 (sources : 11 navires - 3 ans / étude Ifremer 2019)				
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)</td> <td>Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)	Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)
	Guyane	Hexagone					
calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)	Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)						
TOTAL		2257,07 € / T EPV					

3.1.6.Aide en faveur de la production de la pêche palangrière

Opérateurs	Producteur de la pêche palangrière
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	100
Coefficient de conversion	1,30
Source	les armements opérationnels en oct 2020 - 9 navires dont 6 navires constants sur la période (échantillon 67 % stable) – 3 ans - années 2017-18-19 - et 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts					
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Carburant	1168,23	590,99	577,24	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de carburant)/Volume poids vif produit</p> <p>données de consommations : données de consommation = 137 576 L/an (modèle d'activité) sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.85 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p> </td> <td> <p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.43 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du prix du gasoil au niveau national https://amarree.fr/observatoire/</p> </td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.85 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.43 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du prix du gasoil au niveau national https://amarree.fr/observatoire/</p>
Guyane	Hexagone								
<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.85 € Source = moyenne des prix définis par arrêtés préfectoraux sur 3 ans http://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Prix-des-carburants-en-Guyane/2020</p>	<p>prix unitaire carburant : Prix moyen annuel = 0.43 € Source = Le prix de référence est calculé sur la base d'une moyenne 2020 (nov 19 - oct 20) du prix du gasoil au niveau national https://amarree.fr/observatoire/</p>								

Lubrifiants	11,97	16,78	-4,81	<p>calcul : (Prix unitaire*consommation de lubrifiant)/ Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations : données de consommation = 560 L/an (modèle d'activité) sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020 </td> <td> prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020 </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020
Guyane	Hexagone							
prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 2,14 €/litre Sources : distributeur IDS Guyane COFRAN - 2020	prix unitaire carburant : prix unitaire lubrifiant = 3,00 €/litre Source = avitailleur CME OP du Port de Boulogne-sur-Mer - pour les chalutiers - 2020							
Equipements de pêche, de navigation et de sécurité	200,60	147,99	52,61	<p>calcul : (Coût pièce d'usure + coût équipement) / Volume poids vif produit (modèle d'activité) données de consommations :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne) </td> <td> Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020) </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne)	Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020)
Guyane	Hexagone							
Coût pièces d'usure- Guyane = 5 491,40 € (source : données comptables d'un des armements crevettiers opérationnels au 31/12/19) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 14 588 € (source : Chipchandler Guyane - Beney & frères Cayenne)	Coût pièces d'usure - Hexagone = 5 556,61 € (Source : la CME OP Avitaillement Port de Boulogne-sur-Mer - Euromat'équip Rinxent prix 2020) coût équipements : coût moyen annuel équipements de pêche + coût moyen annuel équipements de sécurité = 9 257 € (source : Le Drezen, leader sur le marché français, fournisseur de la Guyane 2020)							
Frais financiers	57,01	19,15	37,86	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 353 353 € sources : moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141 </td> <td> Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone
Guyane	Hexagone							
Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone							
Approvisionnement	254,77	175,82	78,95	<p>données de consommations : Coût moyen du panier repas hexagone = 10 € (source : DPMA – 2015)</p>				

alimentaire (équipage)				Surcoût de la vie dans les DOM = 44,90 % (Source : rapport IEDOM 2019 p 45)
				Nombre de marin à bord = 5 (moyennes données statistiques et comptables des navires opérationnels) Nombre de jour en mer du modèle d'activité = 176 (modèle d'activité)
				Guyane
				Hexagone
				calcul : ((coût alimentaire par marin et repas*1,4490) * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)
				Calcul : (coût alimentaire par marin et repas * 2 * nbre de marins * nbre de jour en mer) / Volume produit poids vif (modèle d'activité)
Appâts	125,49	0	125,49	Cotradex / import appat par l'entreprise (cf. bdd)
TOTAL			867,33 € / T EPV	

Montant total des surcoûts** pour la catégorie 1A	4 777,62 € / T EPV
--	---------------------------

3.2. Catégorie 1-B: coûts de production des produits de l'aquaculture

3.2.1. Aide à la production conventionnelle piscicole

Opérateurs	Producteur piscicole conventionnel
Produits éligibles	Poissons d'aquaculture
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	50
Coefficient de conversion	1,175
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua actualisée - 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)		
Juveniles	370,21	61,70	308,51	Calcul : prix au kilo * kg produit / Volume produit poids vif Kg produit = 42 553 Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par	Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par

				juvénile = $0,735 \times 0,6 = 0,435 \text{ €}$ (source :)	juvénile = $0,735 \times 0,22 = 0,0725 \text{ €}$		
Aliments des animaux (achat et conservation)	3976,61	3212,46	764,15	<p>Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié au coût de l'aliment uniquement, considérant que les coûts de stockage sont identiques, et que les coûts financiers sont déjà repris dans le BFR.</p> <p>Calcul : (coût aliment au kilo produit * kg produit) / Volume produit poids vif</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 4,67 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p> </td> <td> <p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 3,77 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p> </td> </tr> </table>		<p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 4,67 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>	<p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 3,77 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>
<p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 4,67 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>	<p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 3,77 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>						
Entretien (y compris phytosanitaire)	123,98	41,96	82,02	<p>Calcul : Coût technicien / Volume produit poids vif</p> <p>Coût guyane technicien = 6 199 € Coût hexagone technicien = 2 098 €</p> <p>Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p> </td> <td> <p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL) Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p> </td> </tr> </table>		<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL) Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>
<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL) Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>						
Frais financier	137,45	46,17	91,28	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt) / Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 425 532 € sources : modèle d'activité</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p> </td> <td> <p>Hexagone</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p> </td> </tr> </table>		<p>Guyane</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p>	<p>Hexagone</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p>
<p>Guyane</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p>	<p>Hexagone</p> <p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p>						
Services de conseil	159,50	80,00	79,50	visite annuelle d'un vétérinaire spécialisé : déplacement, per diem (nourriture, hébergement, location véhicule)			

				Calcul = Coût de la visite / Volume produit poids vif (modèle d'activité) 1. Coût de la visite en € en Guyane = 7975 € 2. Coût de la visite en € en hexagone = 4000 € Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020
TOTAL			1 325,46 € / T EPV	

3.2.2. Aide à la production biologique piscicole

Opérateurs	Producteur piscicole biologique
Produits éligibles	Poissons d'aquaculture
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	50
Coefficient de conversion	1,175
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua actualisée - 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources	
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)			
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)			
Juveniles	462,77	77,13	385,64	Calcul : prix au kilo*1.25 * kg produit / Volume produit poids vif Kg produit = 42 553 Surcoût prix au kilo alevin bio = + 25 % (source Ecloserie Océane Pointe Noire Guadeloupe François Herman – 2020)	Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = 0,735*0,6= 0,5438 € (source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020)	Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = 0,735*0,22= 0,0906 €
Aliments des animaux (achat et conservation)	6 058,81	4 015,58	2 035,23	Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié au coût de l'aliment uniquement, considérant que les coûts de stockage sont identiques, et que les coûts financiers sont déjà repris dans le BFR. Calcul : (coût aliment au kilo produit * kg produit)/ Volume produit poids vif	Guyane Coût aliment au kilo produit = 7,11 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)	Hexagone Coût aliment au kilo produit = 4,72 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)
Entretien (y	123,98	41,96	82,02	Calcul : Coût technicien / Volume produit poids vif		

compris phytosanitaire)				<p>Coût guyane technicien = 6 199 € Coût hexagone technicien = 2 098 €</p> <p>Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/50000 = 0.08 € /kg pv</p> </td> <td> <p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p> </td> </tr> </table>	<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>		
<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>							
Frais financier	171,81	57,71	114,10	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 531 915 € sources : modèle d'activité</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p> </td> <td> <p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p>	<p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p>
Guyane	Hexagone							
<p>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</p>	<p>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</p>							
Services de conseil	202,50	112,00	90,50	<p>visite annuelle d'un vétérinaire spécialisé : déplacement, per diem (nourriture, hébergement, location véhicule)</p> <p>Calcul = Coût de la visite / Volume produit poids vif (modèle d'activité)</p> <p>1. Coût de la visite en € en Guyane = 10 125 € 2. Coût de la visite en € en hexagone = 5 600 € Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020</p>				
TOTAL			2 707,49 € / T EPV					

3.2.3.Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant des poissons frais issus de l'aquaculture

Opérateurs	Producteur piscicole conventionnel et biologique
Produits éligibles	Poissons d'aquaculture
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	45

Coefficient de conversion	1,175
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources			
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)					
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)					
Transport physique pour la livraison sur le marché local	173,87	127,66	46,21	Calcul = coût au kg transporté * quantité transporté / volume produit EPV <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="text-align: center;">Guyane</th> <th style="text-align: center;">Hexagone</th> </tr> <tr> <td>coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>Petit porteur : 0,15 € / kg source :</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Petit porteur : 0,15 € / kg source :
Guyane	Hexagone							
coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Petit porteur : 0,15 € / kg source :							
Emballage	12,34	0	12,34	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="text-align: center;">Guyane</th> <th style="text-align: center;">Hexagone</th> </tr> <tr> <td>Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane. Le coût Hexagone est donc nul</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane. Le coût Hexagone est donc nul
Guyane	Hexagone							
Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane. Le coût Hexagone est donc nul							
Glace	34,04	17,02	17,02	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="text-align: center;">Guyane</th> <th style="text-align: center;">Hexagone</th> </tr> <tr> <td>Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020
Guyane	Hexagone							
Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020							
TOTAL			75,57 € / T EPV					

3.2.4. Aide à la production conventionnelle de crustacés d'élevage

Opérateurs	Producteur de crustacés conventionnel
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	7,5
Coefficient de conversion	1
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua actualisée - 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût*** (niveau maximal de compensation)		

	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)			
Juvéniles	9 699,32	4800,00	4 899,32	<p>Calcul : prix au kilo* kg produit / Volume produit poids vif Kg produit = 42 553 (source Ecloserie Océane Pointe Noire Guadeloupe François Herman – 2020)</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = € (source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020)</p> </td> <td> <p>Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = €</p> </td> </tr> </table>	<p>Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = € (source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020)</p>	<p>Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = €</p>
<p>Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = € (source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020)</p>	<p>Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = €</p>					
Aliments des animaux (achat et conservation)	13 468,00	11 284,00	2 184,00	<p>Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié au coût de l'aliment uniquement, considérant que les coûts de stockage sont identiques, et que les coûts financiers sont déjà repris dans le BFR.</p> <p>Calcul : (coût aliment au kilo produit * kg produit)/ Volume produit poids vif</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 7,11 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p> </td> <td> <p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 4,72 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p> </td> </tr> </table>	<p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 7,11 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>	<p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 4,72 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>
<p>Guyane Coût aliment au kilo produit = 7,11 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>	<p>Hexagone Coût aliment au kilo produit = 4,72 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)</p>					
Entretien (y compris phytosanitaire)	826,53	279,73	546,80	<p>Calcul : Coût technicien / Volume produit poids vif</p> <p>Coût guyane technicien = 6 199 € Coût hexagone technicien = 2 098 €</p> <p>Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020</p> <table border="1"> <tr> <td> <p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p> </td> <td> <p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p> </td> </tr> </table>	<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>
<p>Guyane :</p> <p>1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024</p> <p>2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv</p>	<p>Hexagone</p> <p>Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation</p> <p><u>Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL)</u> Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv</p>					
Frais financier	242,25	81,38	160,88	<p>calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3</p> <p>données de consommations : CA Annuel moyen = 531 915 €</p>		

				sources : modèle d'activité				
				<table border="1"> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> <tr> <td>Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141</td> <td>Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à
Guyane	Hexagone							
Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à							
Services de conseil	1 063,33	533,33	530,00	visite annuelle d'un vétérinaire spécialisé : déplacement, per diem (nourriture, hébergement, location véhicule) Calcul = Coût de la visite / Volume produit poids vif (modèle d'activité) 1. Coût de la visite en € en Guyane = 10 125 € 2. Coût de la visite en € en hexagone = 5 600 € Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020				
TOTAL			8 320,99 € / T EPV					

3.2.5.Aide à la production biologique de crustacés d'élevage

Opérateurs	Producteur de crustacés biologique
Produits éligibles	Poisson
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	7,5
Coefficient de conversion	1
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)		
Juveniles	11 499,32	6 000,00	5 499,32	Calcul : prix au kilo* kg produit / Volume produit poids vif Kg produit = 42 553 (source Ecloserie Océane Pointe Noire Guadeloupe François Herman – 2020) Coût Guyane : Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = € (source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020) Hexagone Coût lié aux juvéniles par kg produit = nbre d'alevins requis pour produire 1 kg * coût par juvénile = = €	
Aliments des animaux (achat et conservation)	18 181,80	15 233,40	2 948,40	Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié au coût de l'aliment uniquement, considérant que les coûts de stockage sont identiques, et que les coûts financiers sont déjà repris dans le BFR. Calcul : (coût aliment au kilo produit * kg produit) / Volume produit poids vif	

				Guyane Coût aliment au kilo produit = 7,11 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)	Hexagone Coût aliment au kilo produit = 4,72 € kg Coût moyen de l'aliment (Source : Aquaculteurs - Imco Gouessant - Pfi Nouvelles Vagues Skretting France 2020)				
Entretien (y compris phytosanitaire)	826,53	279,73	546,80	Calcul : Coût technicien / Volume produit poids vif Coût guyane technicien = 6 199 € Coût hexagone technicien = 2 098 € Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020					
				Guyane : 1 .Coût de la prestation en € = 3125 € 2 ; Coût fret pièce détachée = 1024 2. Coût de l'entretien = Coût de la prestation+Coût fret pièce détachée/production annuelle = 4149/ 50000 = 0.08 € /kg pv	Hexagone Pas de coût équivalent en métropole pour la prestation Coût 2 envois colis 10 Kg = 98 € (DHL) Coût de l'entretien = Coût fret pièce détachée/production annuelle = 98/ 50000 = 0.002 € /kg pv				
Frais financier	302,81	101,72	201,09	calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 données de consommations : CA Annuel moyen = 531 915 € sources : modèle d'activité					
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141 </td> <td> Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone	
Guyane	Hexagone								
Taux moyen d'emprunt : 6,46 % Source : rapport IEDOM 2019 p 141	Taux moyen d'emprunt : 2,17 % Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone								
Services de conseil	1 350,00	746,67	603,33	visite annuelle d'un vétérinaire spécialisé : déplacement, per diem (nourriture, hébergement, location véhicule) Calcul = Coût de la visite / Volume produit poids vif (modèle d'activité) 1. Coût de la visite en € en Guyane = 10 125 € 2. Coût de la visite en € en hexagone = 5 600 € Source : étude IDEE Aquaculture 2014 + màj coûts unitaires Alvi 2020					
TOTAL			9 798,94 € / T EPV						

3.2.6. Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant de crustacés et mollusques frais issus de l'aquaculture

Opérateurs	Producteur de crustacés et mollusques conventionnel et biologique
Produits éligibles	Crustacés et mollusques d'aquaculture
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	6750
Coefficient de conversion	1
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources						
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)								
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)								
Transport physique pour la livraison sur le marché local	204,30	150,00	54,30	<p>Calcul = coût au kg transporté * quantité transporté / volume produit EPV</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg</td> <td>Petit porteur : 0,15 € / kg</td> </tr> <tr> <td>source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>source :</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg	Petit porteur : 0,15 € / kg	source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	source :	
Guyane	Hexagone										
coût au kg produit transporté : 0,1883 € / kg	Petit porteur : 0,15 € / kg										
source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	source :										
Emballage	14,50	0	14,50	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg</td> <td>L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane.</td> </tr> <tr> <td>source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>Le coût Hexagone est donc nul</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg	L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane.	source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Le coût Hexagone est donc nul	
Guyane	Hexagone										
Coût d'approche de l'emballage par kg produit = 0,0161 € / kg	L'opérateur Guyanais importe les bacs 20-25 kg type Allibert tous les 3 ans. Le surcoût correspond donc au transport des caisses de l'hexagone à la Guyane.										
source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	Le coût Hexagone est donc nul										
Glace	40,00	20,00	20,00	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg</td> <td>Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg</td> </tr> <tr> <td>source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> <td>source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020</td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg	Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg	source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	
Guyane	Hexagone										
Coût de la glace par kg produit = 0,04 € / kg	Coût de la glace par kg produit = 0,02 € / kg										
source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020	source : modèle aquacole 2014 actualisé 2020										
TOTAL			88,80 € / T EPV								

3.2.7. Aide à la production de spiruline

Opérateurs	Producteur
Produits éligibles	Spiruline
Volume de production en poids vifs de	3000 kg

référence (EPV arrondi à la tonne)	
Coefficient de conversion	10
Source	Modèle PCS de la Réunion 14-20 et une exploitation paysanne de métropole

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût*** (niveau maximal de compensation)		
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)		
Souches					
Intrants	1160,83	999,17	161,17	Guyane	Hexagone
				<p>Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié uniquement au coût de l'intrant, considérant que les coûts de stockage sont supportés par le revendeur local, et que les coûts financiers sont déjà repris dans le BFR.</p> <p>Coût intrants Guyane = 3 482,51 € (source : bâtiment Guyanais – 2020)</p> <p>Coût intrants EPV = 3482,51 € / 3000 = 1,16083 € / kg epv</p>	<p>Coût intrants hexagone = 2 997,50 € (source : Agrisem Saintes, Les Sauniers de l'île de Ré– 2020)</p>
Entretien (y compris phytosanitaire)	2066.33	699.33	1367.00	Guyane	Hexagone
				<p>La maintenance nécessite le déplacement d'un technicien depuis l'Hexagone. La fréquence d'une telle éventualité est estimée à 1 fois par an. Pour une intervention sur 5 jours.</p> <p>Guyane Coût technicien = 6 199 €</p> <p>Par EPF = 2,0663 €</p> <p>(Source : PCS 14-20 (modèle zootechnique aquaculture) en procédant à la mise à jour des coûts.)</p>	<p>Hexagone coût technicien = 2 098 €</p> <p>Par EPF = 0,6993 €</p> <p>(Source : PCS 14-20 (modèle zootechnique aquaculture) en procédant à la mise à jour des coûts.)</p>
Services de conseil	2658.33	1333.33	1325.00	Guyane	Hexagone
				<p>Il s'agit de conseil sur la production nécessitant le déplacement d'un expert spiruline depuis l'Hexagone. La fréquence d'une telle éventualité est estimée à 1 fois par an. Pour une</p>	<p>Hexagone Hexagone Coût technicien 4 000 €</p>

				<p>intervention sur 7 jours dont deux jours de voyage (rémunérés).</p> <p>Guyane Coût technicien 7 975 € Coût au kg produit 26,5833 € Coût par EPV 2,6583 € (Source : PCS 14-20 (modèle zootechnique aquaculture) en procédant à la mise à jour des coûts.)</p>	<p>Coût au kg produit 13,33 € Coût par EPV 1,33 € (Source : PCS 14-20 (modèle zootechnique aquaculture) en procédant à la mise à jour des coûts.)</p>
Frais financier	242,25	81,38	160,88	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>Détermination du chiffre d'affaires moyen d'une ferme spiruline :</p> <p>Calcul du CAHT annuel suivant le modèle de ferme aquacole type : 45 000 €</p> <p>Détermination du Besoin en Fonds de Roulement (besoin d'exploitation) d'une ferme aquacole :</p> <p>Besoin en fonds de roulement ferme aquacole Guyane : 3 mois de caht (norme Dpma - Pcs 14-20)= 11 250 €</p> <p>coût de financement :</p> <p>Taux moyen pondéré d'emprunt Guyane - annuel - à court terme : 6,46%</p> <p>Coût Guyane : 727 €</p>	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> <p>Hexagone Taux moyen pondéré d'emprunt Hexagone - annuel - à court terme (source IEDOM) : 2,17%</p> <p>Coût Hexagone : 244 €</p>
TOTAL			3 014,05 € / T EPV		

3.2.8.Aide à la 1ère mise sur le marché par l'exploitant de spiruline frais issus de l'aquaculture

Opérateurs	Producteur
Produits éligibles	Spiruline
Volume de production en poids vifs de	3000 kg

référence (EPV arrondi à la tonne)	
Coefficient de conversion	10
Source	Modèle PCS de la Réunion 14-20 et une exploitation paysanne de métropole

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)		
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)		
Emballage	467,80	379,95	87,85	<p align="center">Guyane</p> <p>L'emballage est constitué d'un sachet et d'une étiquette adhésive imprimée. Le surcoût entre la Guyane et l'Hexagone est lié uniquement au coût de l'emballage</p> <p>Coût emballage Guyane 1 403,40 €</p> <p>(source : fournisseur Guyane Embal Tout et Imprimerie Credo- fournisseur,2020)</p>	<p align="center">Hexagone</p> <p>Coût emballage Hexagone 1 139,85 €</p> <p>(source : Daklapack et imprimerie Debuschère,2020)</p>
TOTAL			87,85 € / T EPV		

Montant total des surcoûts** pour la catégorie 1B		25419.15	
--	--	-----------------	--

3.3. Catégorie 2: coûts de transformation

3.3.1. Aide à la 1ère transformation par les usiniers

Opérateurs	Usinier en 1 ^{ère} transformation
Produits éligibles	Tous produits transformés de niveau 1
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	1 341
Coefficient de conversion	1,23
Source	les deux usiniers (échantillon exhaustivité) – 3 ans - années 2017-18-19-20

Coût moyen/an				Justification des surcoûts				
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)					
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)					
Traitement des déchets	23,41	0	23,41	<p>calcul : (Prix unitaire*quantité déchet)/Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p> <p>Quantité déchets moyen 17-18 = 102 719 kg</p> <p>Coût déchets par an = 31 388 €</p> <p><u>Sources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décharge des Maringouins - Espace Sanitaire de Guyane - transporteur - Usiniers Cogumer Saf niveau moyen de production - Usinier Saf factures Décharge et Transport - Etude DEAL 2020 - Etude GDI 2014 </td> <td> <p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p> <p>Le surcoût est égal au coût.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p> <p>Quantité déchets moyen 17-18 = 102 719 kg</p> <p>Coût déchets par an = 31 388 €</p> <p><u>Sources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décharge des Maringouins - Espace Sanitaire de Guyane - transporteur - Usiniers Cogumer Saf niveau moyen de production - Usinier Saf factures Décharge et Transport - Etude DEAL 2020 - Etude GDI 2014 	<p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p> <p>Le surcoût est égal au coût.</p>
Guyane	Hexagone							
<p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p> <p>Quantité déchets moyen 17-18 = 102 719 kg</p> <p>Coût déchets par an = 31 388 €</p> <p><u>Sources</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décharge des Maringouins - Espace Sanitaire de Guyane - transporteur - Usiniers Cogumer Saf niveau moyen de production - Usinier Saf factures Décharge et Transport - Etude DEAL 2020 - Etude GDI 2014 	<p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p> <p>Le surcoût est égal au coût.</p>							
Energie	182,76	135,38	47,38	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <p><u>Consommation d'électricité</u> :</p> <p>Coût moyen annuel de la consommation électrique = 245 010 €/an</p> <p>Sources : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p> </td> <td> <p>Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p>calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <p><u>Consommation d'électricité</u> :</p> <p>Coût moyen annuel de la consommation électrique = 245 010 €/an</p> <p>Sources : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p>	<p>Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM</p>
Guyane	Hexagone							
<p>calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <p><u>Consommation d'électricité</u> :</p> <p>Coût moyen annuel de la consommation électrique = 245 010 €/an</p> <p>Sources : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p>	<p>Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM</p>							
Frais bancaires	88,35	29,68	58,67	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><u>Chiffre d'affaires</u> :</p> <p>CA annuel = 7 333 893 €</p> <p>Source : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p> <p>Taux moyen d'emprunt :</p> </td> <td> <p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70%</p> <p>Coût hexagone = (1 833 473 *2,17%)/ 1340,586 = 29,68 €</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p><u>Chiffre d'affaires</u> :</p> <p>CA annuel = 7 333 893 €</p> <p>Source : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p> <p>Taux moyen d'emprunt :</p>	<p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70%</p> <p>Coût hexagone = (1 833 473 *2,17%)/ 1340,586 = 29,68 €</p>
Guyane	Hexagone							
<p><u>Chiffre d'affaires</u> :</p> <p>CA annuel = 7 333 893 €</p> <p>Source : les deux usiniers Cogumer et Saf - année(s) de référence : 2017-18-19</p> <p>Taux moyen d'emprunt :</p>	<p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70%</p> <p>Coût hexagone = (1 833 473 *2,17%)/ 1340,586 = 29,68 €</p>							

				<p>Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) <u>coût de base</u> = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 1 833 473 € 2) <u>calcul</u> : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (1 833 473 *6,46%)/ 1340,586 = 52.98 €</p>				
Frais de personnel	1536,09	1057,22	478,86	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)</p> <p>Charges de personnel = 2 059 254 ETP = 57,4 Salaire moyen annuel chargé = 35 874 €/an temps annuel de travail = 1607 taux horaire =22,32</p> <p>Coût Guyane = (35874*57) / 1340,586 = 1 536,09 €</p> <p>Source : moyenne 17-18-19 des deux usiniers</p> </td> <td> <p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 €</p> <p>temps annuel de travail = 1607 taux horaire =15,3644 € (Source : coût convention collective mareyeurs expéditeurs 2019 (coût moyen suivant la répartition des statuts OE TAM CADR))</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)</p> <p>Charges de personnel = 2 059 254 ETP = 57,4 Salaire moyen annuel chargé = 35 874 €/an temps annuel de travail = 1607 taux horaire =22,32</p> <p>Coût Guyane = (35874*57) / 1340,586 = 1 536,09 €</p> <p>Source : moyenne 17-18-19 des deux usiniers</p>	<p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 €</p> <p>temps annuel de travail = 1607 taux horaire =15,3644 € (Source : coût convention collective mareyeurs expéditeurs 2019 (coût moyen suivant la répartition des statuts OE TAM CADR))</p>
Guyane	Hexagone							
<p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)</p> <p>Charges de personnel = 2 059 254 ETP = 57,4 Salaire moyen annuel chargé = 35 874 €/an temps annuel de travail = 1607 taux horaire =22,32</p> <p>Coût Guyane = (35874*57) / 1340,586 = 1 536,09 €</p> <p>Source : moyenne 17-18-19 des deux usiniers</p>	<p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 €</p> <p>temps annuel de travail = 1607 taux horaire =15,3644 € (Source : coût convention collective mareyeurs expéditeurs 2019 (coût moyen suivant la répartition des statuts OE TAM CADR))</p>							
Renouvellement des outils de production	265,18	151,53	113,65	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><u>Coût du renouvellement des outils de production</u> :</p> <p>Coût de base 2014 construction d'une usine = 5332386 € (dossier FEP – COGUMER) Année(s) de référence : 2013</p> <p>1) <u>coût du renouvellement des outils de production</u> = coût d'investissement des outils de production de référence / 15 ans.</p> <p>Coût Guyane = (5332386/15) /1340,586 = 285.05</p> </td> <td> <p>L'investissement de construction d'une usine dans les DOM coûte 75 % plus cher qu'en métropole (cf. référence approuvé communautaire aide d'Etat concernant la construction d'une usine à la Réunion (Crête d'or) en 2014 et aide d'état autorisé par la Commission en conséquence de ces surcoûts).</p> <p>les entreprises locales ont des handicaps liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> à leur éloignement, à leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits et facteurs dont la permanence et la combinaison nuisent gravement à leur développement. <p>Dès création ou développement d'activité, les transformateurs doivent importer tous les matériaux de construction (charpente</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p><u>Coût du renouvellement des outils de production</u> :</p> <p>Coût de base 2014 construction d'une usine = 5332386 € (dossier FEP – COGUMER) Année(s) de référence : 2013</p> <p>1) <u>coût du renouvellement des outils de production</u> = coût d'investissement des outils de production de référence / 15 ans.</p> <p>Coût Guyane = (5332386/15) /1340,586 = 285.05</p>	<p>L'investissement de construction d'une usine dans les DOM coûte 75 % plus cher qu'en métropole (cf. référence approuvé communautaire aide d'Etat concernant la construction d'une usine à la Réunion (Crête d'or) en 2014 et aide d'état autorisé par la Commission en conséquence de ces surcoûts).</p> <p>les entreprises locales ont des handicaps liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> à leur éloignement, à leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits et facteurs dont la permanence et la combinaison nuisent gravement à leur développement. <p>Dès création ou développement d'activité, les transformateurs doivent importer tous les matériaux de construction (charpente</p>
Guyane	Hexagone							
<p><u>Coût du renouvellement des outils de production</u> :</p> <p>Coût de base 2014 construction d'une usine = 5332386 € (dossier FEP – COGUMER) Année(s) de référence : 2013</p> <p>1) <u>coût du renouvellement des outils de production</u> = coût d'investissement des outils de production de référence / 15 ans.</p> <p>Coût Guyane = (5332386/15) /1340,586 = 285.05</p>	<p>L'investissement de construction d'une usine dans les DOM coûte 75 % plus cher qu'en métropole (cf. référence approuvé communautaire aide d'Etat concernant la construction d'une usine à la Réunion (Crête d'or) en 2014 et aide d'état autorisé par la Commission en conséquence de ces surcoûts).</p> <p>les entreprises locales ont des handicaps liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> à leur éloignement, à leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits et facteurs dont la permanence et la combinaison nuisent gravement à leur développement. <p>Dès création ou développement d'activité, les transformateurs doivent importer tous les matériaux de construction (charpente</p>							

					<p>métallique, panneaux d'isolation, matériel et équipement de transformation, etc.). Les coûts d'approches sont très élevés du fait que le territoire présente une faible concurrence sur le fret maritime. De même, malgré un réel potentiel de développement, le nombre de débouchés en terme d'emploi spécialisé est faible, le territoire peine à pérenniser ces postes. Les entreprises doivent faire venir la Main-d'œuvre spécialisée avec leur équipement depuis l'Hexagone. coût métropole = coût DOM annuel /1,75</p> <p>Coût hexagone = (5332386/15/1.75)/ 1340,586 = 162.88</p>
TOTAL			721,97 € / T EPV		

3.3.2.Aide à la 2nde transformation par les usiniers

Opérateurs	Usinier en 2nde transformation
Produits éligibles	Tous produits de niveau 2
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	190 908 kg
Coefficient de conversion	2,39
Source	Une usine (échantillon exhaustif) – 3 ans - années 2017-18-19-20

Poste	Coût moyen/an			Justification des surcoûts	Sources				
	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)						
Traitement des déchets	290,78	0	290,78	<p>calcul : (Prix unitaire*quantité déchet)/Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p> </td> <td> <p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p>	<p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p>	
Guyane	Hexagone								
<p><u>prix moyen annuel</u> :</p> <p>prix unitaire de traitement déchets à la tonne = prix fixe 2020 de mise en décharge + prix du transport 2020 = 305,57 €</p> <p>Prix moyen annuel = 0,3056 €/kg de déchets</p>	<p>En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul.</p>								

				Quantité déchets moyen 17-18 = 128 194 kg Coût déchets par an = 55 513 € <u>Sources</u> : - Décharge des Maringouins - Espace Sanitaire de Guyane - transporteur - Usiniers Cogumer Saf niveau moyen de production - Usinier Saf factures Décharge et Transport - Etude DEAL 2020 - Etude GDI 2014	Le surcoût est égal au coût.				
Energie	133.85	99,15	34,7	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) <u>Consommation d'électricité</u> : Coût moyen annuel de la consommation électrique = 25 554 €/an Sources : un usinier - année(s) de référence : 2017-18-19</td> <td>Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) <u>Consommation d'électricité</u> : Coût moyen annuel de la consommation électrique = 25 554 €/an Sources : un usinier - année(s) de référence : 2017-18-19	Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM
Guyane	Hexagone								
calcul : consommation moyenne d'énergie annuelle en € / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) <u>Consommation d'électricité</u> : Coût moyen annuel de la consommation électrique = 25 554 €/an Sources : un usinier - année(s) de référence : 2017-18-19	Calcul : (Coût moyen annuel de la consommation électrique en Guyane /1,35) / Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité) Etude Source ADEME 2014 = 35% de consommation d'électricité en plus dans les DOM								
Frais bancaires	37.32	15.60	21,72	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>Chiffre d'affaires</u> : CA annuel = 441 259 € Source : un Usinier - année(s) de référence : 2017-18-19 <u>Taux moyen d'emprunt</u> : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) <u>coût de base</u> = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 110 314.75 € 2) <u>calcul</u> : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (110314,75 *6,46%)/ 190,908 = 37,32 €</td> <td>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (110314,75 *2,17%)/ 190,908= 15,60 €</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	<u>Chiffre d'affaires</u> : CA annuel = 441 259 € Source : un Usinier - année(s) de référence : 2017-18-19 <u>Taux moyen d'emprunt</u> : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) <u>coût de base</u> = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 110 314.75 € 2) <u>calcul</u> : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (110314,75 *6,46%)/ 190,908 = 37,32 €	Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (110314,75 *2,17%)/ 190,908= 15,60 €
Guyane	Hexagone								
<u>Chiffre d'affaires</u> : CA annuel = 441 259 € Source : un Usinier - année(s) de référence : 2017-18-19 <u>Taux moyen d'emprunt</u> : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) <u>coût de base</u> = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 110 314.75 € 2) <u>calcul</u> : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (110314,75 *6,46%)/ 190,908 = 37,32 €	Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (110314,75 *2,17%)/ 190,908= 15,60 €								
Frais de personnel	1834.09	1163.65	670.44	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)</td> <td>Coût hexagone = (1607*15.36*9)/190.908=1163.65 €</td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)	Coût hexagone = (1607*15.36*9)/190.908=1163.65 €
Guyane	Hexagone								
calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité)	Coût hexagone = (1607*15.36*9)/190.908=1163.65 €								

				Charges de personnel = 350 142 ETP = 9 Salaire moyen annuel chargé = 38 904 €/an temps annuel de travail = 1607 taux horaire =24,21 Coût Guyane = (350142) / 190.908 = 1 834.08 € Source : moyenne 17-18-19 des deux usiniers	temps annuel de travail = 1607 taux horaire = 15,3644 € (Source : coût convention collective mareyeurs expéditeurs 2019 (coût moyen suivant la répartition des statuts OE TAM CADR))
TOTAL			1 017.64 € / T EPV		

3.3.3.Aides à la 1ère et à la 2nde transformation par les ateliers

Opérateurs	Atelier de transformation
Produits éligibles	Tous produits transformés de niveau 1 et 2
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	47
Coefficient de conversion	2,10
Source	les deux usiniers (échantillon exhaustivité) – 3 ans - années 2017-18-19-20

Coût moyen/an				Justification des surcoûts				
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)					
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)					
Traitement des déchets	23,18	0	23,18	<p>calcul : (Prix unitaire*quantité déchet)/Volume produit ramené en poids vif (modèle d'activité)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Les déchets de produits aquatiques ne sont pas valorisés, faute d'entreprise spécialisée dans ce domaine (taille du gisement). <u>prix moyen annuel</u> : Le prix de mise en décharge est fixe = 65,57 € / tonne Le prix du transport sanitaire est fixe = 240 € / tonne Le taux de déchet moyen 2017 2018 = 9 % Coût Guyane = (production moyenne * taux déchet * coût unitaire / 1 000) / EPV = 23,18 € </td> <td> En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul. Le surcoût est égal au coût. </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	Les déchets de produits aquatiques ne sont pas valorisés, faute d'entreprise spécialisée dans ce domaine (taille du gisement). <u>prix moyen annuel</u> : Le prix de mise en décharge est fixe = 65,57 € / tonne Le prix du transport sanitaire est fixe = 240 € / tonne Le taux de déchet moyen 2017 2018 = 9 % Coût Guyane = (production moyenne * taux déchet * coût unitaire / 1 000) / EPV = 23,18 €	En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul. Le surcoût est égal au coût.
Guyane	Hexagone							
Les déchets de produits aquatiques ne sont pas valorisés, faute d'entreprise spécialisée dans ce domaine (taille du gisement). <u>prix moyen annuel</u> : Le prix de mise en décharge est fixe = 65,57 € / tonne Le prix du transport sanitaire est fixe = 240 € / tonne Le taux de déchet moyen 2017 2018 = 9 % Coût Guyane = (production moyenne * taux déchet * coût unitaire / 1 000) / EPV = 23,18 €	En métropole les déchets peuvent être valorisés. On peut considérer que cette valorisation couvre a minima les frais de tris, de coût de main d'œuvre et de transport. On applique par conséquent un coût métropolitain nul. Le surcoût est égal au coût.							

				<p>Sources : Prix 2020 décharge Maringouins € la tonne Factures 2020 Usinier Saf de transport des déchets (transport agréé Espace Sanitaire Guyane)</p>				
Energie	282,09	208,96	73,14	<p>Coût moyen annuel de la consommation électrique des deux ateliers 4 ans 16-17-18-19 = 13 370 € / an Coût Guyane = coût moyen annuel / EPV * 1 000 =282,09 € Source = deux ateliers sur 4 ans : 16-17-18-19</p> <p>Coût Hexagone = coût Guyane/ 1,35 / EPV *1000 = 208,96 € Source = Etude ADEME = surplus de consommation d'électricité en plus dans les DOM 35%</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:50%; text-align: center;">Guyane</th> <th style="width:50%; text-align: center;">Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone		
Guyane	Hexagone							
Frais bancaires	90,40	30,37	60,03	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:50%; text-align: center;">Guyane</th> <th style="width:50%; text-align: center;">Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>Chiffre d'affaires : CA annuel = 265 294 € Source : deux ateliers Cuisine Soleil et Délimer année(s) de référence : 2016-2017-18-19 Taux moyen d'emprunt : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 66 324 € 2) calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (66 324 *6,46%)/ 47,396 = 90,40 €</p> </td> <td> <p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (66 234 *2,17%)/ 47,396 = 30,37 €</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p>Chiffre d'affaires : CA annuel = 265 294 € Source : deux ateliers Cuisine Soleil et Délimer année(s) de référence : 2016-2017-18-19 Taux moyen d'emprunt : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 66 324 € 2) calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (66 324 *6,46%)/ 47,396 = 90,40 €</p>	<p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (66 234 *2,17%)/ 47,396 = 30,37 €</p>
Guyane	Hexagone							
<p>Chiffre d'affaires : CA annuel = 265 294 € Source : deux ateliers Cuisine Soleil et Délimer année(s) de référence : 2016-2017-18-19 Taux moyen d'emprunt : Taux moyen d'emprunt : 6,46% Source : rapport IEDOM 2019 p 141 1) coût de base = 3 mois CA (pour le BFR) = (CA annuel/12)*3 = 66 324 € 2) calcul : (coût de base*taux moyen d'emprunt)/ Volume produit poids vif (modèle d'activité) Coût Guyane = (66 324 *6,46%)/ 47,396 = 90,40 €</p>	<p>Etude IEDOM 2020 = taux de découvert dans l'Hexagone à 2,70% Coût hexagone = (66 234 *2,17%)/ 47,396 = 30,37 €</p>							
Frais de personnel	2005,59	1982,13	23,47	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:50%; text-align: center;">Guyane</th> <th style="width:50%; text-align: center;">Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité) Charges de personnel = 95 058 € ETP = 4</p> </td> <td> <p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 € temps annuel de travail = 1607</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Guyane	Hexagone	<p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité) Charges de personnel = 95 058 € ETP = 4</p>	<p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 € temps annuel de travail = 1607</p>
Guyane	Hexagone							
<p>calcul : coût masse salariale / Volume produit ramené poids vif (modèle d'activité) Charges de personnel = 95 058 € ETP = 4</p>	<p>Coût hexagone = (24690,59*57,4)/1340,586=1057.22 € temps annuel de travail = 1607</p>							

				Salaire moyen annuel chargé = 24 683 €/an temps annuel de travail = 1607 taux horaire =15,36 Coût Guyane = (35874*57) / 1340,586 = 1 536,09 € Source : moyenne 16-17-18-19 des deux ateliers	taux horaire = 15,18 € (Source : coût convention collective mareyeurs expéditeurs 2019 (coût moyen suivant la répartition des statuts OE TAM CADR))
TOTAL			179,82 € / T EPV		

Montant total des surcoûts** pour la catégorie 2	1919.43				
---	----------------	--	--	--	--

3.4. Catégorie 3 : coût de commercialisation

Préambule : les aides à la commercialisation ont été déterminées à partir des données des usiniers, partant du principe que le coût est fixe au kilo transporté. Les usiniers commercialisant de gros volumes ont un coût au kilo le plus bas par rapport à un petit opérateur.

Aussi, il est présenté par type d'aide le coût de chaque poste.

Puis une déclinaison par type d'opérateur en fonction de leur volume transportée poids vif.

3.4.1. Aide à la commercialisation sur le marché local par les usiniers

Opérateurs	Tout opérateur ayant une activité de commercialisation
Produits éligibles	Tout produit
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	339
Coefficient de conversion	1,23
Source	Moyenne usine - année 2019

Poste	Coût moyen/an			Justification des surcoûts	Sources
	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)		
Transport physique pour	202,40	184,09	18,31	Calcul = coût au kg transporté * quantité transporté / volume produit EPV	

la livraison sur le marché local				Guyane	Hexagone
				<p>Coût moyen annuel transport local : 68 620 €/an distance par an : 65 800 prix gasoil au litre (arrêté préfectoral XXXX) = 1,28 €</p> <p>coût au kilomètre : quantité transportée = 275 634 kg /an (modèle d'activité) coût au kg produit transporté : 0,2490 € / kg</p> <p>source : usinier 2020-19</p>	<p>Gros porteur : 0,2264 € / kg</p> <p>source : coût de transport usines Hexagone - STEF transport Lille XXXX</p>
Emballage	241,46	140,24	101,22	Guyane	Hexagone
				<p>Coût d'une caisse poly 35 litres = 5,94 € Source : factures SAGIP 2020</p> <p>Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo produit = 5,94/20 = 0.297 €/kg</p> <p>Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 275 634 * 0.297 / 339 030 = 0.24146 € / kg</p>	<p>Coût d'une caisse poly 35 litres = 3,45 € Source : factures SAGIP 2020</p> <p>Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo = 3,45/20 = 0.1725 €/kg</p> <p>Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 275 634 * 0.1725 / 339 030 = 0.14024 € / kg</p>
Glace	11,38	7,97	3,41	Guyane	Hexagone
				<p>Poids de glace par caisse = 4 kg Source : SAGIP 2020</p> <p>Prix de la glace : 70 € / T (source : CODEPEG 2020) Prix de la glace par caisse = 4*(70/1000) = 0,28 € / caisse Par boite : 20 kg transportés Nombre de boite nécessaire = 275634/20 = 13 781,7</p> <p>Coût EPV = 13 781,7*0,28 / 339 030 = 0, 01138 € / K EPV</p>	<p>Poids de glace par caisse = 4 kg Source : SAGIP 2020</p> <p>Prix de la glace : 49 € / T (source : port de boulogne 2020) Prix de la glace par caisse = 4*(49/1000) = 0,196 € / caisse Par boite : 20 kg transportés Nombre de boite nécessaire = 275634/20 = 13 781,7</p> <p>Coût EPV = 13 781,7*0,196 / 339 030 = 0, 00796 € / K EPV</p>
TOTAL			122,94 € / T		

3.4.2. Aide à la commercialisation sur le marché local par les ateliers

Opérateurs	Tout opérateur ayant une activité de commercialisation
Produits éligibles	Tout produit
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	9
Coefficient de conversion	2,10
Source	un atelier - année 2019

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources				
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Transport physique pour la livraison sur le marché local	118,57	107,81	10,76	<p>Calcul = coût au kg transporté * quantité transporté / volume produit EPV</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Coût moyen annuel transport local : 68 620 €/an distance par an : 65 800 prix gasoil au litre (arrêté préfectoral XXXX) = 1,28 € coût au kilomètre : quantité transportée = 4 353 kg /an (modèle d'activité) coût au kg produit transporté : 0,2490 € / kg source : usinier 2020-19 </td> <td> Gros porteur : 0,2264 € / kg source : coût de transport usines Hexagone - STEF transport Lille XXXX </td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	Coût moyen annuel transport local : 68 620 €/an distance par an : 65 800 prix gasoil au litre (arrêté préfectoral XXXX) = 1,28 € coût au kilomètre : quantité transportée = 4 353 kg /an (modèle d'activité) coût au kg produit transporté : 0,2490 € / kg source : usinier 2020-19	Gros porteur : 0,2264 € / kg source : coût de transport usines Hexagone - STEF transport Lille XXXX
Guyane	Hexagone								
Coût moyen annuel transport local : 68 620 €/an distance par an : 65 800 prix gasoil au litre (arrêté préfectoral XXXX) = 1,28 € coût au kilomètre : quantité transportée = 4 353 kg /an (modèle d'activité) coût au kg produit transporté : 0,2490 € / kg source : usinier 2020-19	Gros porteur : 0,2264 € / kg source : coût de transport usines Hexagone - STEF transport Lille XXXX								
Emballage	141,43	82,15	59,28	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Guyane</th> <th>Hexagone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Coût d'une caisse poly 35 litres = 5,94 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo produit = 5,94/20 = 0.297 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.297 / 9 141 = 0.1414 € / kg </td> <td> Coût d'une caisse poly 35 litres = 3,45 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo = 3,45/20 = 0.1725 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.1725 / 9 141 = 0.0822 € / kg </td> </tr> </tbody> </table>		Guyane	Hexagone	Coût d'une caisse poly 35 litres = 5,94 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo produit = 5,94/20 = 0.297 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.297 / 9 141 = 0.1414 € / kg	Coût d'une caisse poly 35 litres = 3,45 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo = 3,45/20 = 0.1725 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.1725 / 9 141 = 0.0822 € / kg
Guyane	Hexagone								
Coût d'une caisse poly 35 litres = 5,94 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo produit = 5,94/20 = 0.297 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.297 / 9 141 = 0.1414 € / kg	Coût d'une caisse poly 35 litres = 3,45 € Source : factures SAGIP 2020 Par boite : 20 kg transportés Coût au kilo = 3,45/20 = 0.1725 €/kg Coût EPV = volume transporté * coût au kilo / volume produit epv = 4 353 * 0.1725 / 9 141 = 0.0822 € / kg								

Glace	6,67	4,66	2,01		
				Guyane	Hexagone
				Poids de glace par caisse = 4 kg Source : SAGIP 2020	Poids de glace par caisse = 4 kg Source : SAGIP 2020
				Prix de la glace : 70 € / T (source : CODEPEG 2020)	Prix de la glace : 49 € / T (source : port de boulogne 2020)
				Prix de la glace par caisse = $4 \times (70/1000) = 0,28$ € / caisse	Prix de la glace par caisse = $4 \times (49/1000) = 0,196$ € / caisse
				Par boîte : 20 kg transportés	Par boîte : 20 kg transportés
				Nombre de boîte nécessaire = $4 \times 353/20 = 217,65$	Nombre de boîte nécessaire = $4 \times 353/20 = 217,65$
				Coût EPV = $217,65 \times 0,28 / 9 \ 141 = 0,0066$ € / K EPV	Coût EPV = $217,65 \times 0,196 / 9 \ 141 = 0,00466$ € / K EPV
TOTAL			72,35 € / T EPV		

3.4.3. Aide à la commercialisation vers le marché antillais et/ou de l'hexagone par export maritime par les usiniers

Opérateurs	Les Usiniers ayant une activité d'export maritime
Produits éligibles	Tout produit surgelé
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	1 049
Coefficient de conversion	1,23
Source	Moyenne usine - année 2019

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources				
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Transport maritime pour l'export	169,27	0	169,27	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="text-align: center;">Guyane</th> <th style="text-align: center;">Hexagone</th> </tr> <tr> <td> prix moyen annuel unitaire transport maritime : 0,2082 € / kg transporté Quantité exportée : 853 164 Kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020 </td> <td>Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	prix moyen annuel unitaire transport maritime : 0,2082 € / kg transporté Quantité exportée : 853 164 Kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.	
Guyane	Hexagone								
prix moyen annuel unitaire transport maritime : 0,2082 € / kg transporté Quantité exportée : 853 164 Kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.								

Emballage	34,47	0	34,47	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen de l'emballage : 0,0424 € / kg produit</p> <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen d'approche de la feuille bleue : 0,0008 € / kg produit • prix moyen d'approche du carton 12kg : 0,0417 € / kg produit <p>Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020</p>		<p style="text-align: center;">Hexagone</p> <p>Le coût est nul du fait que seule les coûts d'approche ont été pris en compte dans le calcul.</p>	
				TOTAL		203,74 € / T EPV	

3.4.4.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne par les usiniers

Opérateurs	Les Usiniers ayant une activité d'export aérien
Produits éligibles	Tout produit
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	19
Coefficient de conversion	1,23
Source	Moyenne usine - année 2019

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)		
Transport aérien pour l'export	2837,46	0	2837,46	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté</p> <p>Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020</p>	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> <p>Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.</p>
Emballage	242,85	140,25	82,14	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit</p> <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit • prix d'approche moyen du sac 130 litres poche 	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> <p>prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit</p> <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit <p>source : Données comptables Usinier 2020</p>

				poissons: 0,0017 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020	
				Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité)	
Glace	3,41	0	3,41	Guyane prix moyen de la glace : 0,0042 € / kg produit Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Hexagone Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.
TOTAL			2 943,48 € / T EPV		

3.4.5.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne - par les ateliers

Opérateurs	Les ateliers ayant une activité d'export aérien
Produits éligibles	Tout produit
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	31
Coefficient de conversion	2,10
Source	Moyenne atelier - année 2019

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources				
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Transport aérien pour l'export	1661,93	0	1661,93	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Guyane</td> <td style="text-align: center;">Hexagone</td> </tr> <tr> <td>prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté Quantité exportée : 14664 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020</td> <td>Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté Quantité exportée : 14664 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.	
Guyane	Hexagone								
prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté Quantité exportée : 14664 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.								
Emballage	142,24	82,14	60,10	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Guyane</td> <td style="text-align: center;">Hexagone</td> </tr> <tr> <td>prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit • prix d'approche moyen du sac 130 litres poche poissons: 0,0017 € / kg produit </td> <td>prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit • prix d'approche moyen du sac 130 litres poche poissons: 0,0017 € / kg produit 	prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020	
Guyane	Hexagone								
prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit • prix d'approche moyen du sac 130 litres poche poissons: 0,0017 € / kg produit 	prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020								

				source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 14664 Kg kg /an (modèle d'activité)	
Glace	2,00	0	2,00	Guyane prix moyen de la glace : 0,0042 € / kg produit Quantité exportée : 14664 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	Hexagone Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.
TOTAL			1 724,02 € / T EPV		

3.4.6.Aide à la commercialisation vers le marché européen par voie aérienne - par les aquaculteurs

Opérateurs	Les opérateurs exportant par voie aérienne des produits piscicoles
Produits éligibles	Tout produit piscicole frais
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	5
Coefficient de conversion	1,175
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua actualisée 2020

Poste	Coût moyen/an			Justification des surcoûts	Sources				
	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM	Surcoût** (niveau maximal de compensation)						
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)						
Transport aérien pour l'export	2970,21	0	2 970,21	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Guyane</td> <td style="text-align: center;">Hexagone</td> </tr> <tr> <td>prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 4255 Kg kg /an (modèle d'activité)</td> <td>Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 4255 Kg kg /an (modèle d'activité)	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.	
Guyane	Hexagone								
prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 4255 Kg kg /an (modèle d'activité)	Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.								
Emballage	254,21	146,81	107,40	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Guyane</td> <td style="text-align: center;">Hexagone</td> </tr> <tr> <td>prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit</td> <td>prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit</td> </tr> </table>	Guyane	Hexagone	prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit	prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit	
Guyane	Hexagone								
prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit	prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit								

				<ul style="list-style-type: none"> prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit prix d'approche moyen du sac 130 litres poche poissons: 0,0017 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 4 255 Kg kg /an (modèle d'activité)	<ul style="list-style-type: none"> prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit source : Données comptables Usinier 2020
Glace	3,41	0	3,41	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen de la glace : 0,0042 € / kg produit</p> Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité) source : Données comptables Usinier 2020	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.
TOTAL			3081,19 € / T EPV		

Opérateurs	Les opérateurs exportant par voie aérienne des crustacés d'élevage
Produits éligibles	Tout produit
Volume de production en poids vifs de référence (EPV arrondi à la tonne)	0,750
Coefficient de conversion	1
Source	Modèle d'activité issu de l'étude 2014 d'idée et via aqua actualisée 2020

Coût moyen/an				Justification des surcoûts	Sources
Poste	Frais engagés par l'opérateur dans la région ultrapériphérique (a)	Frais engagés par l'opérateur dans la partie continentale du territoire de l'EM (b)	Surcoût** (niveau maximal de compensation) (c) = (a) - (b)		
Transport aérien pour l'export	3490,00	0	3490,00	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen annuel unitaire transport aérien : 3,49 € / kg transporté source : Données comptables Usinier 2020 Quantité exportée : 4255 Kg kg /an (modèle d'activité)</p>	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.
Emballage	298,70	172,50	126,20	<p style="text-align: center;">Guyane</p>	<p style="text-align: center;">Hexagone</p>

				<p>prix moyen de l'emballage : 0,2987€ / kg produit</p> <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,297 € / kg produit • prix d'approche moyen du sac 130 litres poche poissons: 0,0017 € / kg produit <p>source : Données comptables Usinier 2020</p> <p>Quantité exportée : 4 255 Kg kg /an (modèle d'activité)</p>	<p>prix moyen de l'emballage : 0,1725€ / kg produit</p> <ul style="list-style-type: none"> • prix moyen de la caisse poly 35 litres : 0,1725 € / kg produit <p>source : Données comptables Usinier 2020</p>
Glace	4,20	0	4,20	<p style="text-align: center;">Guyane</p> <p>prix moyen de la glace : 0,0042 € / kg produit</p> <p>Quantité exportée : 19238 Kg kg /an (modèle d'activité)</p> <p>source : Données comptables Usinier 2020</p>	<p style="text-align: center;">Hexagone</p> <p>Le coût est nul du fait qu'il n'y a pas d'activité équivalente en métropole.</p>
TOTAL			3620,40 € / T EPV		

Montant total des surcoûts** pour la catégorie 3		11 768,12	
---	--	------------------	--

4. Synthèse des surcoûts

Montant total des surcoûts** : additionner les surcoûts de la colonne c)			43 884,32	
Montant total de tout autre type d'intervention publique ayant une incidence sur le niveau des surcoûts				
Montant total de la compensation (montant total des surcoûts + montant total de l'intervention publique)			43 884,32	
Informations supplémentaires				
Dans le cas où le montant de la compensation est inférieur à celui des surcoûts, une justification raisonnée de la détermination du niveau de compensation retenu doit être présentée.				

5. Identification des autorités compétentes

Nom de l'institution	
Autorité de gestion	Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)
Organisme intermédiaire	Collectivité Territoriale de Guyane

6. Financement supplémentaire aux fins de la mise en œuvre du plan de compensation (aide d'État) Informations à fournir pour chaque régime/aide ad hoc envisagé

Région	Nom de la (des) région(s) (NUTS(1))	
Autorité chargée de l'octroi	Nom	
	Adresse postale Adresse électronique	
Intitulé de la mesure d'aide		
Base juridique nationale (référence à la publication au journal officiel national pertinent)		
Lien vers le texte exhaustif de la mesure d'aide		
Type de mesure	<input type="checkbox"/> Régime	Nom du bénéficiaire et de l'organisation(2) à laquelle il appartient
	<input type="checkbox"/> Aide ad hoc	
Modification d'un régime d'aides ou d'une aide ad hoc existant(e)		Numéro de référence de l'aide attribué par la Commission
	<input type="checkbox"/> Prolongation	
	<input type="checkbox"/> Modification	
Durée(3)	<input type="checkbox"/> Régime	du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
Date d'octroi(4)	<input type="checkbox"/> Aide ad hoc	jj/mm/aaaa
Secteur(s) économique(s)	<input type="checkbox"/> Tous les secteurs économiques	

concerné(s)	admissibles au bénéfice des aides	
	<input type="checkbox"/> Aide limitée à certains secteurs: veuillez préciser au niveau du groupe de la NACE(5)	
Type de bénéficiaire	<input type="checkbox"/> PME	
	<input type="checkbox"/> Grandes entreprises	
Budget	Montant annuel total du budget prévu au titre du régime(6)	Monnaie nationale ... (sans décimale)
	Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise(7)	Monnaie nationale ... (sans décimale)
	<input type="checkbox"/> Pour les garanties(8)	Monnaie nationale ... (sans décimale)
Instrument d'aide	<input type="checkbox"/> Subvention directe/bonification d'intérêts	
	<input type="checkbox"/> Prêt/Avances récupérables	
	<input type="checkbox"/> Garantie (le cas échéant, avec référence à la décision de la Commission (9))	
	<input type="checkbox"/> Avantage fiscal ou exonération fiscale	
	<input type="checkbox"/> Financement des risques	
	<input type="checkbox"/> Autres (à spécifier)...	
Motivation	<p>Indiquer pourquoi il a été établi un régime d'aides d'État ou pourquoi une aide ad hoc a été accordée plutôt qu'une aide au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP):</p> <input type="checkbox"/> mesure non couverte par le programme opérationnel national; <input type="checkbox"/> hiérarchisation des priorités pour l'affectation des fonds dans le cadre du programme opérationnel national; <input type="checkbox"/> financement n'étant plus disponible dans le cadre du FEAMP; <input type="checkbox"/> autres (à préciser).	